



## FICHE INFORMATION FINANCIÈRE LIFINITY EUROPE (BE)

### TYPE D'ASSURANCE VIE

Lifinity Europe (BE) est un contrat d'assurance vie à versements libres lié à des Fonds d'investissement en unités de compte appartenant à la branche 23.

### GARANTIES

En cas de vie de l'assuré au terme du contrat, la valeur constituée sur le contrat est versée au preneur d'assurance.

S'agissant de Fonds d'investissement en unités de compte, la valeur constituée équivaut au nombre d'unités attribuées dans chaque fonds multiplié par la valeur de l'unité de compte. Ce nombre d'unités attribuées résulte de la conversion des versements (nets de frais d'entrée et de taxes éventuelles) diminués, le cas échéant, du nombre d'unités pour les rachats, réorientation d'investissement, frais de gestion.

En cas de décès de l'assuré, la valeur constituée est versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) en cas de décès.

### PUBLIC CIBLE

Les fonds en unités de compte s'adressent à un public averti privilégiant un rendement potentiel plus élevé et acceptant le risque de fluctuation de leur investissement.

**Le risque financier, lié aux fluctuations de la valeur de l'unité de compte est, en effet supporté exclusivement par le preneur d'assurance. La valeur et l'évolution des valeurs des unités de compte ne sont pas garanties.**

### FONDS EN UNITÉS DE COMPTE

Le preneur d'assurance peut choisir de répartir ses primes dans les Fonds d'investissement suivants :

#### 1. Les Fonds externes

Les Fonds externes sont des supports d'investissement exprimés en unités de compte représentatives de parts d'Organisme de Placement Collectif (OPC).

Le preneur d'assurance déclare avoir reçu et pris connaissance des Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) présentant les caractéristiques principales de chaque support en Fonds externe sélectionné.

Le règlement de gestion et les rapports périodiques des fonds sont disponibles sur demande du preneur d'assurance adressée à la compagnie.

Chaque versement dans un fonds en unités de compte est converti en nombre de parts d'unités de compte après déduction des frais d'entrée et des taxes éventuelles. La valeur de la part de l'unité de compte retenue est celle à la date définie à l'article 12 « Les dates de valeurs appliquées à chaque opération » des Conditions d'assurance.

La valeur constituée sera fonction des performances des fonds au sein desquels les primes auront été investies.

Les Fonds externes disponibles sont repris dans la Liste des supports.

Les éventuels coupons et dividendes nets distribués par l'OPC et encaissés par la compagnie seront réinvestis à 100% dans le Fonds externe correspondant et donneront lieu à l'attribution de nouvelles parts d'unités de compte.

## 2. Les Fonds internes

### 2.1. Règles communes aux Fonds internes dédiés et aux Fonds internes collectifs

La gestion de tout Fonds interne doit respecter le cadre réglementaire de la lettre circulaire 15/3 du 24 mars 2015 émise par le Commissariat aux Assurances relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance vie liés à des Fonds d'investissement.

Dans l'hypothèse où le Commissariat aux Assurances devait préciser, modifier ou abroger une disposition prudentielle, la compagnie en informerait le preneur d'assurance dans les meilleurs délais en lui précisant les éventuelles modifications découlant de l'application des nouvelles dispositions.

La compagnie se réserve le droit d'appliquer des règles d'investissements plus restrictives que celles de la lettre circulaire 15/3.

Il existe quatre (4) types de Fonds internes attribués en fonction de la catégorisation du preneur d'assurance.

La catégorisation dépend des deux (2) éléments suivants :

- la fortune mobilière du preneur d'assurance,
- le montant investi par le preneur d'assurance dans l'ensemble des contrats souscrits auprès de la compagnie.

Types de fonds Interne	Investissements dans les contrats auprès de la compagnie	Fortune mobilière
Type A	Supérieurs à 125 000 €	Supérieure à 250 000 €
Type B	Supérieurs à 250 000 €	Supérieure à 500 000 €
Type C	Supérieurs à 250 000 €	Supérieure à 1 250 000 €
Type D	Supérieurs à 1 000 000 €	Supérieure à 2 500 000 €

Lorsque la devise du contrat n'est pas l'euro, les montants indiqués ci-dessus doivent être équivalents dans la devise du contrat.

Par fortune mobilière, il convient de comprendre la valeur totale des instruments financiers du preneur d'assurance augmentée des dépôts bancaires et de la valeur de ses contrats d'assurance vie et de capitalisation et diminuée des dettes de toute nature.

Chaque type de Fonds interne est régi par des règles d'investissements différentes.

Pour les fonds de type A, B et C, les règles sont définies par l'annexe 1<sup>(1)</sup> de la lettre circulaire 15/3. Pour les fonds de type D, les règles sont définies par l'annexe 3<sup>(1)</sup> de cette même lettre circulaire.

Concernant la fortune mobilière du preneur d'assurance, ce dernier complète, date et signe une déclaration (« l'analyse des besoins du preneur d'assurance ») reprise dans la Proposition d'assurance faisant état du montant de son patrimoine en valeurs mobilières.

Le règlement de gestion et les rapports périodiques des fonds sont disponibles sur demande du preneur d'assurance adressée à la compagnie.

### 2.2. Règles particulières aux Fonds internes dédiés

Le Fonds interne dédié (FID) est un Fonds interne, à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement, servant de support à un seul contrat et géré par un gestionnaire financier unique.

Le preneur d'assurance doit investir un minimum de 500 000 € (ou son équivalent en devise du contrat) dans l'ensemble de ses contrats auprès de la compagnie pour accéder à un Fonds interne dédié, avec un minimum également de 500 000 € (ou son équivalent en devise du contrat) à investir dans le Fonds interne dédié.

Un contrat peut comprendre plus d'un Fonds interne dédié, à condition que l'investissement dans chaque Fonds interne dédié atteigne au moins 500 000 € (ou son équivalent en devise du contrat).

Si la demande de rachat partiel a pour effet de porter la valeur de rachat du contrat en dessous de 125 000 € par Fonds interne dédié, la compagnie en informera immédiatement le preneur d'assurance afin qu'il puisse réorienter son investissement dans d'autres supports d'investissement, à défaut le rachat partiel ne pourra pas être traité.

(1) Les annexes 1 et 3 de la lettre circulaire 15/3 sont reprises dans leur intégralité à la fin de la présente Fiche information financière. Dans l'annexe 1, on entend par pays de la zone A de l'OCDE, les pays États membres de l'Espace économique européen ou l'un des pays États suivants : les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Suisse ou tout autre pays ou territoire disposant d'un contrôle prudentiel comparable, tant du point de vue des textes que de leur application effective, à celui en vigueur dans l'Union européenne.

### **Le gestionnaire financier et la politique d'investissement :**

Le gestionnaire financier est sélectionné par le preneur d'assurance. La compagnie se réserve le droit d'accepter le gestionnaire financier sélectionné.

Les politiques d'investissement des Fonds internes dédiés sont définies par chaque gestionnaire financier. Pour chaque Fonds interne dédié, le preneur d'assurance peut sélectionner une des politiques disponibles auprès du gestionnaire financier.

Le gestionnaire financier peut également établir une politique d'investissement personnalisée pour un preneur d'assurance.

La compagnie peut refuser le choix de la politique d'investissement sélectionnée par le preneur d'assurance si elle n'est pas cohérente avec l'analyse du profil d'investissement renseigné par le preneur d'assurance.

Le gestionnaire financier facture sa prestation par le biais d'un taux de frais de gestion annuel. Les frais de mandat de gestion financière, qui incluent la facturation des frais du gestionnaire financier, sont prélevés au sein du Fonds interne dédié et impactent la valeur liquidative à la baisse.

Les Conditions particulières reprennent le nom du gestionnaire financier, la politique d'investissement sélectionnée et le taux de frais de mandat de gestion de financière annuel.

### **2.3. Règles particulières aux Fonds internes collectifs**

Le Fonds Interne Collectif (FIC) est un Fonds interne, à lignes directes ou non, ne comportant pas de garantie de rendement et ouvert à une multitude de preneurs d'assurance. Le gestionnaire financier, la politique d'investissement et la banque dépositaire du Fonds interne collectif sont choisis par la compagnie et sont précisés dans la Fiche d'information relative aux Fonds internes collectifs remise au preneur d'assurance au même moment que les autres documents précontractuels.

La compagnie peut refuser le choix de la politique d'investissement sélectionnée par le preneur d'assurance si elle n'est pas cohérente avec l'analyse du profil d'investissement renseigné par le preneur d'assurance.

#### **Le gestionnaire financier :**

Le gestionnaire financier facture sa prestation par le biais d'un taux de frais de gestion annuel. Les frais de mandat de gestion financière qui incluent la facturation des frais du gestionnaire financier sont prélevés au sein du Fonds interne collectif et impactent la valeur liquidative à la baisse.

Les Conditions particulières reprennent le nom du gestionnaire financier, la politique d'investissement sélectionnée et le taux de frais de mandat de gestion financière annuel.

## **RENDEMENT**

---

La valeur constituée sera fonction des performances des fonds dans lesquels les primes auront été investies.

**Le risque financier lié aux fluctuations de la valeur de l'unité de compte, est exclusivement supporté par le preneur d'assurance. La valeur et l'évolution des valeurs des unités de compte ne sont pas garanties.**

Les Fonds d'investissement en unités de compte ne donnent pas droit à des participations bénéficiaires.

## **RENDEMENTS DU PASSÉ**

---

### **1. Les Fonds externes**

Les rendements du passé concernant les Fonds externes sont mentionnés par fonds dans l'annexe 2 de la présente Fiche d'information financière.

Les rendements du passé n'ont aucune valeur contractuelle et ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

### **2. Les Fonds internes collectifs et dédiés**

#### **2.1. Fonds internes collectifs**

Infinity Force 5 : performance 2017 au 1/12/2017 (démarrage au 27/01/2017) de 3,15 %

Infinity Force 8 : performance 2017 au 1/12/2017 (démarrage au 10 mars 2017) de 2,00 %

Infinity Force Alpha : performance 31/12/2016 (démarrage au 18/11/2016) de 1,47 % ; performance du 1/01/2017 au 1/12/2017 de 6,30 %

La performance s'entend brute de frais de gestion du contrat d'assurance et nette de frais de mandat de gestion financière.

S'agissant des Fonds internes collectifs Infinity Force 2 et Infinity Force 10, aucune information relative aux rendements du passé ne peut être apportée en raison de la date d'ouverture récente par la compagnie de ces Fonds internes collectifs.

## 2.2. Fonds internes dédiés

S'agissant des Fonds internes dédiés, aucune information relative aux rendements du passé ne peut être apportée en raison du caractère personnalisé de ces fonds.

## FRAIS

---

### 1. Frais d'entrée

Les frais d'entrée sont au maximum de 3,50 % du montant des primes versées.

### 2. Frais annuels de gestion du contrat

#### 2.1. Les supports Fonds externes

Les frais de gestion sont de 1,50 % maximum par an de la valeur constituée. Ils sont prélevés par la compagnie mensuellement.

#### 2.2. Les supports Fonds internes

La somme des frais prélevés sur l'investissement dans un Fonds interne dédié ou collectif s'entend :

- D'une part, des frais de gestion (du contrat d'assurance) de 1,50 % maximum par an de la valeur constituée. Ils sont prélevés par la compagnie mensuellement. Ils diminuent le nombre d'unités de compte inscrit au contrat.
- D'autre part, des frais de mandat de gestion financière de 1,75 % maximum par an de la valeur constituée. Ils sont prélevés par la compagnie mensuellement. Ils diminuent la valeur liquidative du fonds.

### 3. Frais liés à la réorientation d'investissement

Chaque réorientation de l'investissement est effectuée moyennant des frais de 0,50 % du montant à réorienter avec un minimum de 100 € et plafonnés à 300 €. La première réorientation de l'investissement effectuée par le preneur d'assurance chaque année civile est gratuite. Ces frais sont prélevés sur le montant désinvesti (correspondant à la contrevaletur en euro des supports désinvestis).

## RÉMUNÉRATION ET COMMISSION DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE

---

Les intermédiaires en assurance peuvent recevoir d'AXA Wealth Europe une rémunération sur les frais appliqués sur les versements, sur les réorientations de l'investissement (50 % des frais de réorientation de l'investissement peuvent être versés par la compagnie à l'intermédiaire) ou sur les frais de gestion administratif (le montant versé par la compagnie peut dépendre du montant de la prime versée sur le contrat) et ce, en tenant compte des incompressibles définis par l'assureur. Cette rémunération est incluse dans les frais prévus au contrat et le montant exact de la rémunération versé à l'intermédiaire par la compagnie peut être communiqué par cette dernière sur simple demande du preneur d'assurance.

Par ailleurs et dans le cas où la compagnie perçoit une rémunération versée par le gestionnaire d'un Fonds externe, d'un Fonds interne dédié ou d'un Fonds interne collectif (qui constitue en soi un inducement pour la compagnie), entre 0 et 100 % de cette rémunération peut être rétrocédée par la compagnie à l'intermédiaire. Le montant exact de ces rémunérations (celle versée par le gestionnaire du fonds et celle reversée à l'intermédiaire) peut être communiqué par la compagnie sur demande du preneur d'assurance.

## SOUSCRIPTION

---

La souscription est possible à tout moment. Elle ne pourra se faire qu'après réception et acceptation de la Proposition d'assurance et de la première prime par AXA Wealth Europe. Le contrat prend effet à la date indiquée dans le contrat (Conditions particulières).

## DURÉE

---

La durée du contrat est choisie par le preneur d'assurance avec un maximum de 30 ans. Cependant, la durée d'investissement recommandée est de minimum 10 ans. Si aucune durée n'est indiquée, le contrat aura par défaut une durée de 10 ans. Le contrat prend fin anticipativement en cas de rachat total ou de décès de l'assuré.

## VALEUR DES UNITÉS DE COMPTE

---

Les valeurs des unités de compte Fonds externes sont disponibles journalièrement sur les sites suivants :

[www.beama.be/fr/vni](http://www.beama.be/fr/vni)

[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

## PRIME

---

Le montant minimum pour le premier versement est de 300 000 € pour tout investissement hors Fonds interne dédié ou de 500 000 € en cas d'investissement dans un Fonds interne dédié (ou leur équivalent en devise du contrat). Ensuite, des versements complémentaires peuvent être effectués avec un minimum de 50 000 € (ou son équivalent en devise du contrat) par versement complémentaire.

Ces montants s'entendent taxe et frais d'entrée compris.

Les virements ne peuvent être effectués qu'après acceptation de la souscription initiale et du versement complémentaire par la compagnie.

En cas de non-respect des règles de provenance des fonds et/ou en cas de virement effectué avant l'acceptation de l'opération par la compagnie, les fonds seront automatiquement retournés au donneur d'ordre.

Les versements de primes se font par virement dans la devise du contrat et à l'ordre de la compagnie.

Le preneur d'assurance indique au moment de la souscription ou au moment du versement complémentaire la répartition de sa prime entre les Fonds d'investissement choisis.

Chaque versement dans un Fonds en unités de compte, est converti en un nombre d'unités de compte après déduction des frais d'entrée et des taxes éventuelles. La valeur de l'unité de compte retenue diffère selon l'opération concernée :

- Pour les demandes de versement : le 2<sup>ème</sup> jour ouvré (pour la compagnie) qui suit le jour de la réception par le Service Clients (au plus tard à 16h) de la demande correspondante, des pièces nécessaires associées et de la connaissance par le Service Clients de l'arrivée de la prime sur le compte d'AXA Wealth Europe.
- Pour les demandes de réorientation d'investissement, rachat ou au décès : le 2<sup>ème</sup> jour ouvré (pour la compagnie) qui suit le jour de la réception par le Service Clients (au plus tard à 16h) de la demande correspondante et des pièces nécessaires associées.
- Pour les réorientations d'investissement liées à l'exécution des options Écrêtage, Investissement progressif, Stop loss ou Stop loss max : le 2<sup>ème</sup> jour ouvré (pour la compagnie) qui suit la date de déclenchement de ces options.

Le preneur d'assurance est expressément informé que lorsque ses opérations s'accompagnent d'une demande, toute demande reçue après 16 heures par le Service Clients est considérée comme réceptionnée le lendemain.

## FISCALITÉ

---

Les primes ne sont pas déductibles fiscalement.

Toutes les primes versées dans un contrat Lifinity Europe (BE) sont soumises à une taxe de 2% retenue par la compagnie.

Les revenus (qui sont les intérêts et les plus-values réalisées) **des Fonds d'investissement en unités de compte**, s'agissant de produits d'assurance vie de branche 23 (sans garantie de rendement), sont à considérer en principe comme des revenus exonérés d'impôt en cas de rachat ou réorientation d'investissement.

Toutes les obligations fiscales seront à déclarer par le preneur d'assurance dans sa déclaration de revenus annuelle. La compagnie communique à ce dernier toutes les informations utiles pour remplir ses obligations.

Les informations fiscales contenues dans le présent document constituent un résumé des règles applicables, sur la base des dispositions légales en vigueur actuellement et compte tenu des renseignements disponibles de sources officielles. Dans l'éventualité d'un élément nouveau, ces règles peuvent faire l'objet d'adaptations, sans que la compagnie puisse en être tenue responsable.

## RACHAT

---

Le rachat peut être partiel ou total, sur un ou plusieurs Fonds d'investissement au choix du preneur d'assurance.

La date de valeur retenue est le 2<sup>ème</sup> jour ouvré (par la compagnie) qui suit le jour de la réception par le Service clients (au plus tard 16h) de la demande de rachat et des pièces nécessaires associées.

**Rachat partiel (versement d'une partie de la valeur du contrat) :**

La demande de rachat partiel doit comporter l'indication du montant. Celui-ci doit être au minimum de 50 000 €. Le rachat partiel est accepté si à l'issue de cette opération le montant de la valeur constituée restante sur le contrat est supérieur à 50 000 € quels que soient les supports d'investissement à l'exception du Fonds interne dédié pour lequel le montant minimum est porté à 125 000 €, avec un minimum de 125 000 € par Fonds interne dédié.

Si la demande de rachat partiel a pour effet de porter la valeur de rachat du contrat en dessous de 50 000 €, la compagnie s'autorisera à procéder au rachat total.

Si la demande de rachat partiel a pour effet de porter la valeur de rachat du contrat en dessous de 125 000 € par Fonds interne dédié, la compagnie en informera immédiatement le preneur d'assurance afin qu'il puisse réorienter son investissement dans d'autres supports d'investissement, à défaut le rachat partiel ne pourra pas être traité.

Lorsque la devise du contrat n'est pas l'euro, les montants indiqués ci-dessus et ci-dessous doivent être équivalents dans la devise du contrat.

**Rachat total (versement de la valeur totale du contrat) :**

Le rachat total est possible à tout moment. Il met fin au contrat.

**Réorientation de l'investissement :**

Le preneur d'assurance peut demander à tout moment de réorienter la totalité ou une partie de son investissement dans un ou plusieurs autre(s) fonds.

La première réorientation de l'investissement effectuée par le preneur d'assurance chaque année civile est gratuite.

La date de valeur appliquée à la réorientation de l'investissement correspond au 2<sup>ème</sup> jour ouvré (pour la compagnie) qui suit le jour de la réception par le Service Clients (au plus tard à 16h) de la demande correspondante et des pièces nécessaires associées.

Les opérations d'investissement ou de désinvestissement des unités de compte concernées par la réorientation d'investissement sont simultanées, si leur rythme de cotation ou valorisation le permet, et si les fonds sont disponibles sans délai pour la compagnie. Dans le cas contraire, l'investissement dans un support en unités de compte serait réalisé le 1<sup>er</sup> jour ou au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré (pour la compagnie) qui suit l'opération correspondante de désinvestissement.

**INFORMATION**

---

Un état précisant la valeur du contrat est communiqué une (1) fois par an (au plus tard au mois de mars de l'année suivante).

Les valeurs des unités de compte Fonds externes sont disponibles journalièrement sur les sites suivants :

[www.beama.be/fr/vni](http://www.beama.be/fr/vni)

[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

## ANNEXE 1 DE LA LETTRE CIRCULAIRE 15/3 DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES RELATIVE AUX RÈGLES D'INVESTISSEMENTS POUR LES PRODUITS D'ASSURANCE VIE LIÉS À DES FONDS D'INVESTISSEMENT

### RÈGLES D'INVESTISSEMENTS DES FONDS INTERNES COLLECTIFS ET DES FONDS DÉDIÉS

Classe d'actifs	Fonds interne collectif de type N <sup>(2)</sup>			Fonds interne collectif de type A et fonds dédié de type A			Fonds interne collectif de type B et fonds dédié de type B <sup>(3) (4)</sup>		
	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques
<b>A. OBLIGATIONS</b>									
1. Obligations d'un émetteur public de l'EEE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
2. Obligations d'un émetteur public de la zone A hors EEE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
3. Obligations d'organismes internationaux dont font partie au moins deux États membres de l'EEE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
3a. Obligations de banques d'émission de lettres de gage	50 %	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
4. Obligations d'un émetteur non public de l'EEE négociées sur un marché réglementé	10 %	sans limite		20 %	sans limite		30 %	sans limite	
5. Obligations d'un émetteur non public de la zone A hors EEE négociées sur un marché réglementé	10 %	40 %	limite globale applicable au cumul des positions	20 %	sans limite		30 %		
6. Obligations d'un émetteur hors zone A négociées sur un marché réglementé de l'EEE	0,50 %	2,50 %	limite globale applicable au cumul des positions	1 %	5 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3	2,50 %	10 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3
7. Obligations d'un émetteur hors zone A négociées sur un marché réglementé hors EEE approuvé par le Commissariat	0 %	0 %		1 %	5 %		2,50 %	10 %	
8. Obligations d'un émetteur non public de la zone A non négociées sur un marché réglementé	5 %	10 %	limite globale applicable au cumul des positions	10 %	20 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3	10 %	20 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3
9. Produits structurés de type obligataire répondant aux conditions du point 5.6.3. de la lettre circulaire									
a) émis ou garantis par des organismes internationaux à vocation financière dont font partie au moins deux États membres de l'EEE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
b) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P <sup>(5)</sup> supérieur ou égal à A+ au moins	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
c) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P égal à A ou A-	50 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	
d) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P égal à BBB+ ou BBB	25 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	50 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	

(2) Un régime spécial est fixé au point 5.5 pour les Fonds internes collectifs de liquidités qui font partie des Fonds internes collectifs de type N et sont accessibles à l'ensemble des preneurs d'assurance.

(3) Pour un Fonds interne collectif de type C et un Fonds dédié de type C, les investissements doivent respecter le catalogue des actifs de la présente annexe, mais aucune limitation ni globale, ni par émetteur n'est imposée par le Commissariat aux Assurances. Pour les actifs des catégories D1 à D8 et E1, une garantie de rachat de 12 mois est requise.

(4) Pour un Fonds interne collectif de type D et un fonds dédié de type D, les investissements pourront se faire sans restrictions dans toutes catégories d'instruments financiers et en comptes bancaires de toute nature, y compris les comptes de métaux précieux, à l'exclusion de tout autre actif.

(5) Toute référence à un rating déterminé auprès de S&P s'entend comme incluant un rating équivalent auprès d'une autre agence de notation.

Classe d'actifs	Fonds interne collectif de type N <sup>(2)</sup>			Fonds interne collectif de type A et fonds dédié de type A			Fonds interne collectif de type B et fonds dédié de type B <sup>(3) (4)</sup>		
	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques
<b>B. ACTIONS</b>									
1. Actions d'un émetteur de l'EEE négociées sur un marché réglementé	10 %	sans limite		20 %	sans limite		30 %	sans limite	
2. Actions d'un émetteur de la zone A hors EEE négociées sur un marché réglementé	10 %	40 %	limite globale applicable au cumul des positions A5 et B2	20 %	sans limite		30 %	sans limite	
3. Actions d'un émetteur hors zone A négociées sur un marché réglementé de l'EEE	0,50 %	2,50 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3	1 %	5 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3	2,50 %	10 %	limite globale applicable au cumul des positions A6 et B3
4. Actions d'un émetteur hors zone A négociées sur un marché réglementé hors EEE approuvé par le Commissariat	0 %	0 %		1 %	5 %		25 %	10 %	
5. Actions d'un émetteur de la zone A non négociées sur un marché réglementé	5 %	10 %	limite globale applicable au cumul des positions A8 et B5	10 %	20 %	limite globale applicable au cumul des positions A8 et B5	10 %	20 %	limite globale applicable au cumul des positions A8 et B5
6. Produits structurés de type actions répondant aux conditions du point 5.6.3. de la lettre circulaire									
a) émis ou garantis par des organismes internationaux à vocation financière dont font partie au moins deux États membres de l'EEE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
b) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P supérieur ou égal à A+	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
c) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P égal à A ou A-	50 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	
d) émis ou garantis par un établissement bancaire de la zone A ayant un rating S&P égal à BBB+ ou BBB	25 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	50 %	sans limite	limite par émetteur applicable au cumul des positions A4, A5, A8, A9c, B1, B2, B5 et B6c	sans limite	sans limite	
<b>C. OPCVM</b>									
1. OPCVM conformes à la directive modifiée 2009/65/CE	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
2. OPCVM d'un pays de l'EEE non conformes à la directive modifiée 2009/65/CE	25 %	40 %		50 %	sans limite		sans limite	sans limite	
3. OPCVM d'un territoire dépendant d'un pays de l'EEE	2,50 %	5 %		2,50 %	sans limite		2,50 %	sans limite	
4. OPCVM d'un pays de la zone A hors EEE	25 %	40 %		50 %	sans limite		sans limite	sans limite	
5. OPCVM d'un pays hors zone A	2,50 %	5 %		2,50 %			2,50 %		
<b>D. FONDS ALTERNATIFS</b>									
1. Fonds alternatif simple à garanties renforcées	0 %	0 %		20 %	sans limite	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert ou bénéficiant d'une garantie de rachat au moins semestrielle ; pourcentage par émetteur relevé jusqu'à concurrence de la limite permise par la législation locale pour les contrats souscrits dans le pays d'origine du fonds	30 %	sans limite	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert ou bénéficiant d'une garantie de rachat au moins semestrielle ; pourcentage par émetteur relevé jusqu'à concurrence de la limite permise par la législation locale pour les contrats souscrits dans le pays d'origine du fonds
2. Fonds alternatif simple sans garanties renforcées	0 %	0 %		2,50 %	10 %		2,50 %	10 %	
3. Fonds de fonds alternatifs à garanties renforcées	25 %	40 %	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert ; limite globale de 40 % applicable au cumul des positions C2 à D8	50 %	sans limite		sans limite	sans limite	
4. Fonds de fonds alternatifs sans garanties renforcées	2,50 %	5 %		2,50 %	sans limite		2,50 %	sans limite	

(2) Un régime spécial est fixé au point 5.5 pour les Fonds internes collectifs de liquidités qui font partie des Fonds internes collectifs de type N et sont accessibles à l'ensemble des preneurs d'assurance.

(3) Pour un Fonds interne collectif de type C et un Fonds dédié de type C, les investissements doivent respecter le catalogue des actifs de la présente annexe, mais aucune limitation ni globale, ni par émetteur n'est imposée par le Commissariat aux Assurances. Pour les actifs des catégories D1 à D8 et E1, une garantie de rachat de 12 mois est requise.

(4) Pour un Fonds interne collectif de type D et un fonds dédié de type D, les investissements pourront se faire sans restrictions dans toutes catégories d'instruments financiers et en comptes bancaires de toute nature, y compris les comptes de métaux précieux, à l'exclusion de tout autre actif.

Classe d'actifs	Fonds interne collectif de type N <sup>(2)</sup>			Fonds interne collectif de type A et fonds dédié de type A			Fonds interne collectif de type B et fonds dédié de type B <sup>(3) (4)</sup>		
	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques	Limites par émetteur	Limites globales	Remarques
<b>E. AUTRES ACTIFS</b>									
1. Fonds immobiliers de type ouvert ou bénéficiant d'une garantie de rachat au moins semestrielle d'un pays de la zone A	5%	5%	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert	5%	10%	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert ou bénéficiant d'une garantie de rachat au moins semestrielle ; pourcentage par émetteur relevé jusqu'à concurrence de la limite permise par la législation locale pour les contrats souscrits dans le pays d'origine du fonds	5%	10%	investissements autorisés dans les seuls fonds de type ouvert ou bénéficiant d'une garantie de rachat au moins semestrielle ; pourcentage par émetteur relevé jusqu'à concurrence de la limite permise par la législation locale pour les contrats souscrits dans le pays d'origine du fonds
2. Comptes à vue, à préavis ou à terme	20%	20%	limite non applicable aux fonds de liquidités visés au point 5.4 de la lettre circulaire	sans limite	sans limite		sans limite	sans limite	
3. Intérêts courus et non échus			admis dans la mesure où les intérêts se rapportent à un actif lui-même affecté relevant de la catégorie A			admis dans la mesure où les intérêts se rapportent à un actif lui-même affecté relevant de la catégorie A			admis dans la mesure où les intérêts se rapportent à un actif lui-même affecté relevant de la catégorie A
4. Actifs admis après accord du Commissariat	0%	0%	un Fonds interne de type N ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières d'un même émetteur non public autre que ceux visés pour les classes d'actifs A9 et B6. En outre, la valeur totale des valeurs mobilières détenues par le Fonds interne dans de tels émetteurs dans lesquels il place plus de 5% de ses actifs ne peut pas dépasser 40% de la valeur des actifs du fonds	0%	0%	un Fonds interne de type N ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières d'un même émetteur non public autre que ceux visés pour les classes d'actifs A9 et B6. En outre, la valeur totale des valeurs mobilières détenues par le Fonds interne dans de tels émetteurs dans lesquels il place plus de 5% de ses actifs ne peut pas dépasser 40% de la valeur des actifs du fonds	0%	0%	un Fonds interne de type N ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières d'un même émetteur non public autre que ceux visés pour les classes d'actifs A9 et B6. En outre, la valeur totale des valeurs mobilières détenues par le Fonds interne dans de tels émetteurs dans lesquels il place plus de 5% de ses actifs ne peut pas dépasser 40% de la valeur des actifs du fonds

(2) Un régime spécial est fixé au point 5.5 pour les Fonds internes collectifs de liquidités qui font partie des Fonds internes collectifs de type N et sont accessibles à l'ensemble des preneurs d'assurance.

(3) Pour un Fonds interne collectif de type C et un Fonds dédié de type C, les investissements doivent respecter le catalogue des actifs de la présente annexe, mais aucune limitation ni globale, ni par émetteur n'est imposée par le Commissariat aux Assurances. Pour les actifs des catégories D1 à D8 et E1, une garantie de rachat de 12 mois est requise.

(4) Pour un Fonds interne collectif de type D et un fonds dédié de type D, les investissements pourront se faire sans restrictions dans toutes catégories d'instruments financiers et en comptes bancaires de toute nature, y compris les comptes de métaux précieux, à l'exclusion de tout autre actif.

## ANNEXE 2 DES RENDEMENTS PASSÉS DES FONDS EXTERNES

Les rendements du passés n'ont aucune valeur contractuelle et ne constituent aucune garantie pour l'avenir.



### LISTE DES SUPPORTS LIFINITY EUROPE (BE) Fonds externes éligibles pour les contrats en devises EUR, CHF, GBP et USD (Liste en vigueur au 01/10/2018)

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Supports de trésorerie – Fonds Monétaires en EUR</b>					
Monétaire EUR	AXA Court Terme A C	FR0000288946	0,00	-0,13	-0,33
Monétaire EUR	Lazard Euro Money Market A	FR0010263244	0,02	-0,07	-0,23
Monétaire EUR – Effet de Levier	Trusteam Optimum A	FR0007072160	-0,13	4,23	1,90
<b>Fonds Actions en EUR</b>					
Actions Allemagne – PMC	MainFirst Germany Fund A	LU0390221256	37,25	-1,59	35,38
Actions Asie Pacifique	AXA Asie Actions C	FR0000447849	10,15	6,74	16,56
Actions Asie Pacifique	BGF Pacific Equity A2 EUR	LU0171290314	9,35	4,89	12,79
Actions Asie Pacifique hors Japon	AB FCP I Asia Ex-Japan Equity Portfolio A EUR	LU0469266505	0,74	8,73	23,16
Actions Asie Pacifique hors Japon	CG Nouvelle Asie C	FR0007450002	8,49	5,57	26,84
Actions Asie Pacifique hors Japon	Templeton Asian Growth A (acc) EUR-H1	LU0316493583	-27,05	18,49	26,38
Actions Chine	Edmond de Rothschild Fund China A EUR	LU1160365091	9,03	-8,75	41,28
Actions Europe	AB FCP I-European Equity Portfolio A EUR	LU0124675678	15,09	3,11	13,72
Actions Europe	Arc Global Europe	FR0011092436	12,46	3,03	1,37
Actions Europe	Auris SICAV Evolution Europe R EUR C	LU1250158919	22,21	-4,83	12,10
Actions Europe	Comgest Growth Europe EUR R Acc	IE00B6X8T619	15,60	-3,11	12,32
Actions Europe	DNCA Invest Europe Growth B	LU0870553459	23,36	-1,61	12,93
Actions Europe	DNCA Invest Norden Europe A C	LU1490785091	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	15,67

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Actions en EUR [suite]					
Actions Europe	DNCA Invest South Europe Opportunities A	LU0284395638	11,39	-6,73	16,45
Actions Europe	DNCA Value Europe C	FR0010058008	16,55	1,25	7,95
Actions Europe	Dorval Manageurs Europe C	FR0011038785	19,66	10,60	21,98
Actions Europe	Echiquier Agressor	FR0010321802	12,52	0,76	9,25
Actions Europe	Echiquier Major	FR0010321828	7,54	-4,03	9,64
Actions Europe	Edmond de Rothschild Fund Europe Synergy A EUR	LU1102959951	8,90	1,86	6,38
Actions Europe	Edmond de Rothschild Fund Europe Value & Yield A EUR	LU1103283468	12,55	-2,69	4,71
Actions Europe	Fidelity Europe	FR0000008674	9,44	-0,20	9,78
Actions Europe	Fidelity Fast Europe A Acc EUR	LU0202403266	9,89	-5,50	5,85
Actions Europe	Fidelity Funds European Dynamic Gth A EUR	LU0119124781	24,36	-0,79	15,11
Actions Europe	Great European Models RC	FR0013084381	19,85	-8,08	7,69
Actions Europe	Invesco Pan European Structured Eqty A Acc EUR	LU0119750205	15,19	-2,23	12,49
Actions Europe	Lazard Patrimoine Actions	FR0013221116	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Actions Europe	Mandarine Valeur R	FR0010554303	-5,98	16,67	10,58
Actions Europe	Renaissance Europe C	FR0000295230	15,47	-3,15	12,49
Actions Europe	Roche-Brune Europe Actions P	FR0010237503	15,03	2,64	12,56
Actions Europe	Rouvier Europe C	LU1100076808	5,69	4,52	8,74
Actions Europe	Schroder ISF European Special Situations A Acc	LU0246035637	17,39	0,61	15,72
Actions Europe	Sycomore Fund SICAV Happy At Work RC EUR C	LU1301026388	ND <sup>(6)</sup>	14,38	10,68
Actions Europe	Trusteam Roc Europe A	FR0007066725	11,90	-0,04	7,76
Actions Europe	Varenne Valeur A EUR	FR0007080155	15,55	1,11	5,01
Actions Europe	Varenne Valeur A EUR CHF	FR0011269638	28,43	3,97	-5,00
Actions Europe	Seven European Equity Fund (Part R)	LU1229130742	13,83	0,37	16,64
Actions Europe – PMC	AXA Europe Small Cap A C EUR	FR0000170516	32,75	-3,54	14,04
Actions Europe – PMC	AXA WF Framlington Europe Microcap AC	LU0212992860	24,16	3,35	24,04
Actions Europe – PMC	AXA WF Framlington Europe Small Cap AC	LU0125741180	32,66	-3,70	13,90
Actions Europe – PMC	AXA WF Framlington Human Capital AC EUR	LU0316218527	17,26	-0,84	12,98
Actions Europe – PMC	DNCA Invest Archer MID-CAP Europe B Cap	LU1366712518	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	22,18

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Actions en EUR [suite]					
Actions Europe – PMC	DNCA PME C	FR0011637057	15,77	13,87	16,95
Actions Europe – PMC	Mandarine Unique Small&Mid Caps Europe R	LU0489687243	25,01	-6,22	20,15
Actions Europe – PMC	Quadrige Europe C	FR0013072097	ND <sup>(6)</sup>	23,81	28,10
Actions Europe – PMC	Echiquier Agenor	FR0010321810	25,36	0,41	21,70
Actions Europe – PMC	Amilton Premium Europe R	FR0010687749	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	29,47
Actions Eurozone – PMC	Echiquier Value	FR0011360700	ND <sup>(6)</sup>	11,30	21,51
Actions Eurozone – PMC	Erasmus Mid Cap Euro R	FR0007061882	26,02	2,47	18,51
Actions Eurozone – PMC	Erasmus Small Cap Euro R	FR0011640887	40,66	9,28	32,78
Actions Eurozone – PMC	Lazard Small Caps Euro R	FR0010689141	32,23	10,53	14,28
Actions Eurozone – PMC	Sycomore Selection PME R	FR0011707488	22,83	23,39	18,76
Actions Eurozone – PMC	Synergy Smaller Cies R	FR0010376368	22,70	7,44	30,45
Actions Eurozone – PMC	Erasmus Micro Cap Euro R	FR0013294964	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Actions France	Centifolia C	FR0007076930	13,26	4,64	14,38
Actions France	Dorval Manageurs C	FR0010158048	23,44	11,04	20,09
Actions France	Edmond de Rothschild Tricolore Rendement C	FR0010588343	16,37	4,66	8,72
Actions France	Mandarine Opportunités R	FR0010657122	18,99	0,47	15,08
Actions France	Moneta Multi Caps C	FR0010298596	18,08	5,42	16,86
Actions France	Fidelity Funds France A Acc EUR	LU0261948060	14,38	4,38	11,91
Actions France – PMC	Amilton Small Caps R	FR0010561415	23,33	8,30	19,24
Actions France – PMC	ID France Smidcaps C	FR0010834382	37,86	26,86	27,17
Actions France – PMC	Keren Essentiels C	FR0011271550	26,27	24,08	21,32
Actions France – PMC	Lazard Small Caps France R	FR0010679902	36,46	21,15	24,30
Actions France – PMC	Pluvalca France Small Caps A	FR0000422859	25,56	19,09	17,08
Actions France – PMC	Quadrige C	FR0011466093	31,60	37,04	12,72
Actions France – PMC	Quadrige Rendement C	FR0011640986	34,96	35,93	14,60
Actions France – PMC	Richelieu Croissance PME C	FR0010092197	26,53	10,35	20,88
Actions France – PMC	Sunny Managers F	FR0010922963	35,66	18,87	13,43
Actions France – PMC	Sycomore Francecap A	FR0007065743	23,03	12,34	14,98

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Actions en EUR [suite]					
Actions Grande Chine	Fidelity Funds China Consumer A Acc EUR	LU0594300096	7,97	3,17	34,20
Actions Inde	Edmond de Rothschild India A	FR0010479931	2,80	-2,89	29,86
Actions Internationales	Altiflex	FR0011236629	10,63	-0,12	7,12
Actions Internationales	AXA WF Framlington Robotech A C EUR	LU1536921650	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Actions Internationales	BNP Paribas Aqua Classic	FR0010668145	12,53	12,04	11,53
Actions Internationales	Carmignac Investissement A EUR acc	FR0010148981	1,29	2,13	4,76
Actions Internationales	Carmignac Pfl Commodities A EUR acc	LU0164455502	-16,16	21,68	5,51
Actions Internationales	Comgest Monde C	FR0000284689	11,75	3,13	19,36
Actions Internationales	Ecofi Enjeux Futurs C	FR0010592022	12,17	1,90	16,69
Actions Internationales	Edmond de Rothschild Fund Global Value A EUR	LU1160358633	-6,14	15,99	0,25
Actions Internationales	EdR Fund-Big Data A EUR	LU1244893696	ND <sup>(6)</sup>	17,03	10,04
Actions Internationales	Fidelity Monde	FR0000172363	11,23	5,57	7,53
Actions Internationales	Franklin Mutual Global Discovery A (acc) EUR	LU0211333025	4,52	12,93	-2,28
Actions Internationales	HMG Globetrotter C	FR0010241240	-10,48	10,69	13,24
Actions Internationales	JPM Global Unconstrained Equity A Acc EUR	LU0159032522	12,74	5,42	3,95
Actions Internationales	Pictet-Clean Energy-P EUR	LU0280435388	-2,57	5,16	9,27
Actions Internationales	Pictet-Global Megatrend Selection P EUR	LU0386882277	8,15	4,69	12,46
Actions Internationales	Pictet-Nutrition P EUR	LU0366534344	0,84	6,46	9,88
Actions Internationales	Pictet-Water P EUR	LU0104884860	10,44	9,16	9,79
Actions Internationales	Rouvier Valeurs C	LU1100076550	6,35	10,60	13,67
Actions Internationales	Sextant Autour du Monde A	FR0010286021	9,33	11,61	12,07
Actions Internationales	Trusteam Roc A	FR0010981175	13,05	5,74	3,37
Actions Internationales	Edmond de Rothschild Fund Premium Brands A EUR	LU1082942308	-7,24	4,40	17,87
Actions Internationales	LFL Inflection Point Zero Carbon R EUR	LU1744646933	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Actions Internationales – PMC	Mandarine Global Microcap R	LU1329694266	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	20,42
Actions Internationales – Revenu	Fidelity Funds Global Div A Acc EUR H	LU0605515377	5,08	3,56	8,46
Actions Internationales – Revenu	M&G Global Dividend A EUR Acc	GB00B39R2S49	-2,27	19,17	8,40
Actions Internationales – Revenu	Schroder ISF Global Equity Yield EUR A Acc	LU0248166992	3,81	15,14	6,71

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Actions en EUR [suite]					
Actions Japon	Comgest Growth Japan EUR R Acc	IE00BD1DJ122	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	21,58
Actions Nordique	Nordea 1 - Nordic Equity BP EUR	LU0064675639	18,55	-2,08	10,58
Actions Nordique	Norden	FR0000299356	16,09	0,14	5,70
Actions Pays Emergents – Autres	Fidelity Funds Em Eu M East and Afr A Acc EUR	LU0303816705	-5,94	13,51	11,36
Actions Pays Emergents – International	Amundi Actions Emergents P (C)	FR0010188383	-2,52	10,93	17,11
Actions Pays Emergents – International	Carmignac Emergents A EUR Acc	FR0010149302	5,15	1,39	18,84
Actions Pays Emergents – International	Lazard Actions Emergentes R	FR0010380675	-12,05	22,88	11,86
Actions Pays Emergents – International	Magellan C	FR0000292278	-1,58	8,27	20,81
Actions Pays Emergents – International – PMC	Carmignac Pfl Emerging Discovery A EUR Acc	LU0336083810	2,99	3,76	17,91
Actions Pays Emergents – International – PMC	JPM Emerging Markets Small Cap	LU0318933057	4,02	14,47	19,65
Actions Secteur – Soins de Santé	Edmond de Rothschild Fund-Global Healthcare A EUR	LU1160356009	19,54	-7,70	-5,19
Actions Secteur – Biens de Consommation Dis	SG Actions Luxe C	FR0000988503	9,64	1,14	12,86
Actions Secteur – Biotechnologie	ARC Actions Biotech A	FR0007028063	12,85	-17,18	-2,41
Actions Secteur – Biotechnologie	Pictet-Biotech-P EUR	LU0255977455	23,27	-21,72	9,24
Actions Secteur – Immobilier Europe	AXA Aedificandi AC	FR0000172041	15,40	1,73	17,43
Actions Secteur – Immobilier Europe	Immobilier 21 AC	FR0010541821	16,89	1,35	17,31
Actions Secteur – Immobilier Europe	Sofidy Selection 1 P-C	FR0011694256	17,78	5,01	16,26
Actions Secteur – Immobilier International	AXA WF Framlington Global Real Estate Sects AC EUR	LU0266012235	10,08	3,83	-2,16
Actions Secteur – Matériels	BGF World Mining A2 EUR	LU0172157280	-34,66	57,18	15,07
Actions Secteur – Or et Métaux Précieux	AXA Or et Matieres Premieres C	FR0010011171	-27,99	53,96	8,18
Actions Secteur – Or et Métaux Précieux	BGF World Gold A2 EUR	LU0171305526	-12,93	55,67	-9,68
Actions Secteur – Or et Métaux Précieux	Tocqueville Gold P	FR0010649772	-17,51	45,34	-7,37
Actions Secteur – Technologies de l'Information	Fidelity Funds Global Technology A-EUR	LU0099574567	21,49	19,80	19,41
Actions US	AXA Indice USA A C	FR0000436438	11,57	14,29	5,46
Actions US	AXA Rosenberg US Equity Alpha B EUR	IE0031069275	7,62	12,72	5,56
Actions US	Edmond de Rothschild Fund-US Value&Yield A EUR	LU1103303167	-4,44	25,17	-4,97
Actions US	Franklin Mutual Beacon A (acc) EUR	LU0140362707	5,61	18,78	-6,42
Actions US	JPM US Select Equity A Acc EUR Hdg	LU0157182857	-1,78	7,86	17,66

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Actions en EUR [suite]</b>					
Actions US	Loomis Sayles US Growth Equity Fund H-R/A (EUR)	LU1435385593	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	27,86
Actions US – PMC	AB SICAV I US Small and Mid-Cap Pf A EUR H	LU0511384579	-6,96	23,47	9,34
Actions Zone Euro	AXA Euro Valeurs Responsables C	FR0000982761	10,07	4,39	10,35
Actions Zone Euro	AXA IM Optirisk Actions Euro A	FR0013072766	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	12,13
Actions Zone Euro	AXA Indice Euro C	FR0000990756	7,12	2,71	8,76
Actions Zone Euro	AXA WF Framlington Euro Relative Value AC	LU0073680463	12,91	1,61	9,74
Actions Zone Euro	AXA WF Framlington Eurozone AC	LU0389656892	11,29	2,90	12,16
Actions Zone Euro	AXA WF Framlington Eurozone RI A EUR	LU0545089723	10,05	4,97	9,85
Actions Zone Euro	Best Business Models RC	FR0013079761	17,45	-1,01	6,07
Actions Zone Euro	BGF Euro-Markets A2 EUR	LU0093502762	21,75	-0,83	14,18
Actions Zone Euro	GSD Europe	FR0010591172	-1,65	5,14	14,84
Actions Zone Euro	Lazard Alpha Euro R	FR0010830240	3,77	-0,88	13,60
Actions Zone Euro	R Conviction Euro C	FR0010187898	9,36	-2,46	14,74
Actions Zone Euro	Schroder ISF Euro Equity A Acc	LU0106235293	13,73	1,49	15,27
Actions Zone Euro	Sycomore Selection Responsable RP	FR0010971721	18,88	6,07	14,60
<b>Fonds Mixtes en EUR</b>					
Mixtes Autre Flexible	AB SICAV I Emer Markets Multi-Asset Pf A EUR	LU0633140644	3,87	15,19	6,63
Mixtes Autre Flexible	Carmignac Pfl Emerging Patrimoine A EUR Acc	LU0592698954	0,17	9,76	7,30
Mixtes Autre Flexible	M&G Conservative Allocation Fund A Acc	LU1582982283	ND <sup>(6)</sup>	9,18	5,80
Mixtes Autre Flexible	M&G Dynamic All Euro A Acc	LU1582988058	1,99	8,78	8,34
Mixtes Autre Prudent	Fidelity Funds Fidelity Patrimoine A Acc EUR	LU0080749848	1,18	4,50	0,96
Mixtes EUR Dynamique – Europe	DNCA Evolutif PEA	FR0010354837	6,32	0,80	2,29
Mixtes EUR Dynamique – International	CPR Croissance Dynamique P	FR0010097642	5,19	4,36	7,30
Mixtes EUR Dynamique – International	DNCA Invest Global Leaders B	LU0383784146	9,91	0,41	13,77
Mixtes EUR Dynamique – International	Lazard Patrimoine Croissance	FR0000292302	8,08	7,49	8,99
Mixtes EUR Dynamique – International	Rouvier Evolution C	LU1100077103	0,62	7,75	8,02
Mixtes EUR Dynamique – International	UBS (F) Flex Croissance (EUR) R Eur	FR0010626853	9,68	-4,00	10,49
Mixtes EUR Dynamique – Zone Euro	Dorval Convictions PEA P	FR0010229187	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	14,14

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Mixtes en EUR [suite]					
Mixtes EUR Equilibré – International	CPR Croissance Reactive P	FR0010097683	0,82	3,62	3,56
Mixtes EUR Equilibré – International	Echiquier Prime	FR0013184041	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	3,78
Mixtes EUR Equilibré – International	Invesco Balanced Risk Allocation E Acc EUR	LU0432616901	-5,58	9,25	7,10
Mixtes EUR Equilibré – International	JPM Global Income A Acc EUR	LU0740858229	-0,60	5,62	6,55
Mixtes EUR Flexible – Europe	AXA WF Optimal Income AC	LU0179866438	5,14	1,86	6,75
Mixtes EUR Flexible – Europe	Echiquier Arty	FR0010611293	2,27	4,49	5,56
Mixtes EUR Flexible – Europe	Mandarine Reflex R	FR0010753608	4,27	2,47	4,38
Mixtes EUR Flexible – Europe	Sycomore Partners P	FR0010738120	6,78	4,29	1,18
Mixtes EUR Flexible – International	Amundi Patrimoine (C)	FR0011199371	-0,67	-1,92	4,80
Mixtes EUR Flexible – International	Apprecio E (EUR)	FR0010291187	3,81	3,38	2,74
Mixtes EUR Flexible – International	ARC Patrimoine C	FR0010010876	4,70	6,41	2,61
Mixtes EUR Flexible – International	Auris SICAV Active Diversified Beta	LU1250158166	3,69	2,70	5,41
Mixtes EUR Flexible – International	AXA WF Global Income Generation	LU0960400249	ND <sup>(6)</sup>	4,96	2,61
Mixtes EUR Flexible – International	AXA WF Global Optimal Income A C EUR	LU0465917044	8,71	0,48	14,58
Mixtes EUR Flexible – International	BNY Mellon Global Real Return (EUR) EUR A	IE00B4Z6HC18	1,15	0,50	0,76
Mixtes EUR Flexible – International	Carmignac Patrimoine A EUR Acc	FR0010135103	0,72	3,88	0,09
Mixtes EUR Flexible – International	Carmignac Profil Reactif 50 A EUR Acc	FR0010149203	-4,42	7,81	4,02
Mixtes EUR Flexible – International	Carmignac Profil Reactif 75 A EUR Acc	FR0010148999	-4,63	8,66	7,52
Mixtes EUR Flexible – International	Carmignac Profil Reactif 100 A EUR Acc	FR0010149211	-4,52	10,34	9,54
Mixtes EUR Flexible – International	Eleaur Patrimoine Flex R	FR0011859149	-2,86	13,81	4,63
Mixtes EUR Flexible – International	Essentiel Patrimoine AC	FR0012160281	-1,19	-1,51	2,66
Mixtes EUR Flexible – International	Ethna-AKTIV-R-T	LU0564184074	-0,68	-5,05	5,57
Mixtes EUR Flexible – International	Flexpertise	FR0013218336	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	6,73
Mixtes EUR Flexible – International	GSD Monde	FR0007059787	11,23	6,83	5,53
Mixtes EUR Flexible – International	Lazard Patrimoine Equilibre	FR0007382965	6,74	4,21	6,86
Mixtes EUR Flexible – International	Nordea 1 - Stable Return BP EUR	LU0227384020	2,58	2,96	2,63
Mixtes EUR Flexible – International	R Club F	FR0010537423	7,75	-0,95	9,88
Mixtes EUR Flexible – International	R Valor F EUR	FR0011261197	3,92	19,20	8,89

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Mixtes en EUR [suite]</b>					
Mixtes EUR Flexible – International	Russell Investments Mlt-Asset Gth Strg Eur I B Acc	IE00B84TCG88	1,50	2,34	3,90
Mixtes EUR Flexible – International	Sanso Opportunités A	FR0010581736	5,63	1,06	4,95
Mixtes EUR Flexible – International	Sesame Patrimoine	FR0011276302	3,17	0,86	3,35
Mixtes EUR Flexible – International	Seven Risk Allocation Fund EUR R (cap)	LU1229132797	-3,26	-1,14	8,43
Mixtes EUR Flexible – International	Sextant Grand Large A	FR0010286013	13,60	11,17	3,91
Mixtes EUR Flexible – International	Sycomore Allocation Patrimoine R	FR0007078589	5,27	3,85	4,56
Mixtes EUR Flexible – International	Tikehau Income Cross Assets P	FR0011530948	4,17	-0,15	4,07
Mixtes EUR Flexible – International	UBS (F) Opportunités Monde 50 (EUR) R	FR0010172437	2,26	6,70	3,12
Mixtes EUR Flexible – International	Varenne Global A-EUR	FR0011631035	13,47	3,48	7,50
Mixtes EUR Flexible – International	WISE4	FR0010588335	ND <sup>(6)</sup>	0,92	2,43
Mixtes EUR Flexible – International	WISE5	FR0013281201	0,00	0,00	0,00
Mixtes EUR Flexible – Zone Euro	BBM V Flex AC	FR0000286072	12,29	-2,03	1,86
Mixtes EUR Flexible – Zone Euro	Claresco SICAV Allocation Flexible P	LU1379103903	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	6,19
Mixtes EUR Flexible – Zone Euro	DNCA Evolutif C	FR0007050190	4,58	1,90	2,89
Mixtes EUR Flexible – Zone Euro	Dorval Convictions P	FR0010557967	9,36	2,41	13,81
Mixtes EUR Prudent – Europe	Optimum B	FR0010813329	0,80	-0,78	3,90
Mixtes EUR Prudent – Europe	R Alizes C	FR0011276567	2,92	-0,01	4,90
Mixtes EUR Prudent – International	Lazard Patrimoine	FR0012355139	3,18	2,08	6,50
Mixtes EUR Prudent – International	Andante	FR0011198324	2,17	2,70	1,65
Mixtes EUR Prudent – International	Athymis Patrimoine P	FR0010772129	4,87	2,87	5,11
Mixtes EUR Prudent – International	AXA WF Defensive Optimal Income A C EUR	LU0094159042	-1,52	6,28	5,21
Mixtes EUR Prudent – International	CPR Croissance Defensive P	FR0010097667	1,30	2,57	0,39
Mixtes EUR Prudent – International	Proclero C	FR0011136563	-0,93	2,94	8,21
Mixtes EUR Prudent – International	Swiss Life Funds (F) Defensive P	FR0010308825	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	4,50
Mixtes EUR Prudent – Zone Euro	Echiquier Patrimoine	FR0010434019	0,48	3,47	3,06
Mixtes EUR Prudent – Zone Euro	Epargne Patrimoine C	FR0010487512	5,43	2,14	5,54
Mixtes EUR Prudent – Zone Euro	Eurose C	FR0007051040	2,85	2,36	4,81
Mixtes EUR Prudent – Zone Euro	Keren Patrimoine C	FR0000980427	6,72	5,97	7,15

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

(7) Document d'information sur le support à signer.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Mixtes en EUR [suite]</b>					
Mixtes EUR Prudent – Zone Euro	Rouvier Patrimoine C	LU1100077442	1,63	2,64	2,36
Mixtes USD Dynamique	First Eagle Amundi International Fund - AE (C)	LU0565135745	8,33	12,05	-2,66
Mixtes USD Equilibré – International	BGF Global Allocation A2 EUR Hedged	LU0212925753	-2,70	2,15	10,48
Mixtes USD Flexible – International	AB FCP I Dynamic Diversified Portfolio A EUR H	LU0592681638	-3,49	2,00	11,61
Mixtes USD Flexible – International	AXA WF Global Flexible Property A (H) EUR	LU1157401305	1,60	-0,15	4,10
Mixtes USD Flexible – International	BGF Global Multi-Asset Income A2 EUR Hedged	LU0784383399	-2,79	4,00	6,50
Mixtes USD Flexible – International	Schroder ISF Global Multi-Asset Income EURH A Acc	LU0757360457	-7,08	6,07	3,47
<b>Fonds Obligations en EUR</b>					
Fonds à Horizon Obligations EUR 2020+	LF Rendement Global 2025 R <sup>(7)</sup>	FR0013258647	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Fonds à Horizon Obligations EUR 2020+	Tikehau 2022 C	FR0011131812	1,05	4,82	10,28
Obligations Convertibles Europe	DNCA Invest Convertibles A	LU0401809073	4,44	0,89	6,11
Obligations Convertibles Europe	R Conviction Convertibles Europe C EUR	FR0007009139	7,73	-1,16	3,56
Obligations EUR	AXA WF Euro Credit Total Return A C EUR	LU1164219682	ND <sup>(6)</sup>	8,52	4,13
Obligations EUR	BGF Euro Bond A2 EUR	LU0050372472	1,51	3,12	1,05
Obligations EUR	GSD Patrimoine	FR0007460951	-0,16	5,27	5,85
Obligations EUR	Lazard Variable Fi	FR0007055066	0,25	0,31	1,19
Obligations EUR	Salamandre Euro Rendement C	FR0012735322	ND <sup>(6)</sup>	4,99	3,53
Obligations EUR	Sunny Euro Strategic R	FR0010996629	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	2,76
Obligations EUR Corporate	AXA WF Euro Credit Plus E C EUR	LU0189846529	-2,66	3,23	1,38
Obligations EUR Corporate	Echiquier Oblig	FR0010491803	-1,59	5,30	3,66
Obligations EUR Corporate	Keren Corporate C	FR0010697532	2,69	7,14	5,26
Obligations EUR Corporate	OYSTER European Corporate Bonds C EUR	LU0167813129	-1,64	3,60	4,37
Obligations EUR Corporate	R Euro Credit C	FR0007008750	-1,17	5,05	4,39
Obligations EUR Corporate	Schroder ISF Euro Corporate Bond A Acc	LU0113257694	0,75	5,80	4,60
Obligations EUR Corporate	Schroder ISF Euro Credit Conviction A Acc	LU0995119665	1,52	6,81	6,21
Obligations EUR Corporate	Sycomore Selection Credit R	FR0011288513	1,11	5,33	3,58
Obligations EUR Court Terme	Carmignac Securite A EUR Acc	FR0010149120	1,12	2,07	0,04

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
Fonds Obligations en EUR [suite]					
Obligations EUR Court Terme	DNCA Serenite Plus C	FR0010986315	-1,43	0,92	0,94
Obligations EUR Court Terme	Tikehau Taux Variable A	FR0010814806	1,51	1,63	1,97
Obligations EUR Haut Rendement	Tikehau Credit Plus A	FR0010460493	4,25	1,76	3,81
Obligations EUR Moyen Terme	AXA WF Euro 3-5 A C	LU0251660352	0,29	1,08	-0,28
Obligations EUR Long Terme	AXA WF Euro 5-7 A C	LU0251659776	0,26	2,30	0,59
Obligations EUR Long Terme	AXA WF Euro 7-10 A C	LU0251659180	0,63	3,58	1,46
Obligations Europe Haut Rendement	AXA IM FIIS Europe Short Duration HY F C EUR	LU0658026603	2,88	4,81	0,81
Obligations Europe Haut Rendement	AXA WF European High Yield Bonds A EUR	LU0800573858	3,45	8,45	4,21
Obligations GBP	Fidelity Funds Flex Bond A Acc EUR (EUR/GBP) H	LU1345484874	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	2,84
Obligations Internationales	Amundi Oblig Internationales EUR P	FR0010156604	3,68	7,13	-1,26
Obligations Internationales	ARC Flexibond C	FR0011513522	-1,19	3,37	0,40
Obligations Internationales	AXA WF Global Strategic Bonds A C EUR Hedged	LU0746604288	-2,53	5,55	1,34
Obligations Internationales	Axiom Obligataire R EUR	FR0010946558	0,99	0,39	8,21
Obligations Internationales	M&G Optimal Income EUR A-H Gross Acc (Hedged)	GB00B1VMCY93	-1,62	6,96	4,28
Obligations Internationales	Templeton Global Bond A (acc) EUR	LU0152980495	5,38	7,71	-10,36
Obligations Internationales	Templeton Global Total Return A (acc) EUR	LU0260870661	4,96	9,41	-9,14
Obligations Internationales	Edmond de Rothschild Fund Bd Allocation A EUR Acc	LU1161527038	3,23	6,09	3,55
Obligations Internationales	Sanso Short Duration C	FR0011254473	-2,66	3,69	5,85
Obligations Internationales Couvertes en EUR	Robeco QI Global Dynamic Duration DH EUR	LU0084302339	2,15	0,81	-0,50
Obligations Internationales Haut Rendement	AXA WF Global High Yield Bonds A C EUR H	LU0125750504	-4,84	12,01	4,27
Obligations Internationales Haut Rendement	Candriam Patr Obli-Inter C	FR0011445436	4,34	4,87	1,93
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Global Inflation Bonds A	LU0266009793	-1,11	8,11	0,62
Obligations NOK	Nordea 1 - Norwegian Bond BP EUR	LU0173781559	-6,19	7,34	-5,67
Obligations Pays Emergents International HC	Aberdeen Global Select Emer Mkts Bd A2 Hdg EUR	LU0376989207	-5,06	10,61	9,33
Obligations Pays Emergents International HC	AXA WF Emerging Markets Short Durat Bonds AC EUR H	LU0800572702	-1,22	5,73	2,55
Obligations Pays Emergents International HC	BGF Emerging Markets Bond A2 EUR	LU0200683885	9,62	16,12	-5,64
Obligations SEK	Nordea 1 - Swedish Bond BP EUR	LU0173781047	1,82	-0,06	-3,12
Obligations UEM Gouvernementales	JPM EU Government Bond A Acc EUR	LU0363447680	1,24	2,98	0,05

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Gestion alternative en EUR</b>					
Alternatif Actions Europe Long/Short	BDL Rempart Europe C	FR0010174144	7,37	0,81	2,85
Alternatif Actions Europe Long/Short	DNCA Invest Miuri B	LU0641745681	3,33	0,43	-0,24
Alternatif Actions Europe Long/Short	Moneta Long Short A	FR0010400762	7,53	5,02	4,91
Alternatif Actions Europe Long/Short	Sycomore L/S Opportunities A	FR0010120931	7,33	2,28	7,28
Alternatif Actions Market Neutral	MLIS Marshall Wace TOPS UCITS (Mkt Ntrl) EUR C Acc	LU0333227550	8,00	0,53	2,43
Alternatif Actions US Long/Short	JPM US Opportunistic LS Equity A (perf) Acc EUR H	LU1297692037	ND <sup>(6)</sup>	-3,21	11,81
Alternatif Credit Focus	Elan Oblig Bear F EUR	FR0012366763	ND <sup>(6)</sup>	-12,43	-5,18
Alternatif Credit Focus	Lazard Credit Fi R	FR0010752543	0,46	4,97	7,58
Alternatif Credit Focus	Muzinich Long-Short Credit Yield EUR Acc Hedged	IE00B85RQ587	1,20	2,36	0,36
Alternatif Global Macro	H2O Adagio R C	FR0010923359	5,87	1,55	4,33
Alternatif Global Macro	H2O Moderato R C	FR0010923367	14,72	4,20	8,94
Alternatif Global Macro	M&G Global Macro Bond Euro B Gross Acc	GB00B739JW74	5,95	6,53	-7,94
Alternatif Managed Futures	Echiquier QME	FR0012815876	ND <sup>(6)</sup>	2,22	2,19
Alternatif Multistratégies	H2O Multibonds R C	FR0010923375	30,95	11,46	14,20
Alternatif Multistratégies	H2O Multiequities R(C)	FR0011008762	25,09	10,06	4,80
Alternatif Multistratégies	H2O MultiStrategies R C	FR0010923383	33,28	10,30	20,94
Alternatif Multistratégies	Helium Selection B EUR Cap	LU1112771503	7,41	10,28	3,48
Alternatif Multistratégies	LFIS Vision UCITS Premia R EUR	LU1012219207	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	1,03
Alternatif Multistratégies	Rivoli Capital P	FR0010568709	-13,96	5,43	2,91
Alternatif Multistratégies	Helium Selection Decembre 2015	LU1112771255	8,10	10,96	3,93
Alternatif Stratégies Devises	Pioneer Funds Abs Return Currencies A No Dis EUR	LU0271663857	4,35	1,09	-3,41
Matières Premières Métaux Précieux	OFI Precious Metals R	FR0011170182	-20,52	7,60	13,77
Performance Absolue EUR Risque Elevé	DNCA Invest Velador A	LU1209145538	ND <sup>(6)</sup>	2,50	4,55
Performance Absolue EUR Risque Elevé	JPM Global Macro Opportunities A Acc EUR	LU0095938881	9,66	-5,47	14,39
Performance Absolue EUR Risque Elevé	Seven UCITS Seven Abs Return Fd EUR R (cap)	LU1229129496	-11,05	6,22	14,32
Performance Absolue EUR Risque Elevé	Edmond de Rothschild Fund-Income Europe A EUR	LU0992632538	4,02	5,23	6,01
Performance Absolue EUR Risque Elevé	Nordea Alpha 10MA Fund	LU0445386369	7,18	8,42	6,44
Performance Absolue EUR Risque Elevé	JP Morgan Investment Global Macro Opportunities	LU0115098948	ND <sup>(6)</sup>	-6,13	13,59

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Gestion alternative en EUR [suite]</b>					
Performance Absolue EUR Risque Faible	Helium Opportunités B	FR0010766550	3,58	3,39	1,11
Performance Absolue EUR Risque Faible	Helium Performance B-EUR Cap	LU0912262275	5,43	4,81	1,66
Performance Absolue EUR Risque Moyen	Invesco Global Targeted Returns A Acc EUR	LU1004132566	1,04	1,55	-0,73
<b>Supports de trésorerie – Fonds Monétaires en CHF</b>					
Monétaire CHF	Pictet-Short-Term Money Market CHF P	LU0128498267	-0,84	-0,82	-0,84
<b>Fonds Actions en CHF</b>					
Actions Europe – PMC	AXA WF Framlington Human Capital AC CHF	LU0994439361	ND <sup>(6)</sup>	-2,18	23,33
Actions Suisse	AXA WF Framlington Switzerland AC CHF	LU0087657150	2,23	2,91	25,77
Actions Suisse	Fidelity Funds Switzerland A Acc CHF	LU0261951288	-1,29	-4,80	25,47
Actions Suisse	Schroder ISF Swiss Equity A Acc	LU0106244287	2,45	1,51	18,26
Actions Suisse – PMC	Mirabaud Equities Swiss Small and Mid A Cap CHF	LU0636969866	13,09	10,08	30,27
<b>Fonds Mixtes en CHF</b>					
Mixtes EUR Flexible – International	Carmignac Patrimoine A CHF Acc Hdg	FR0011269596	-0,83	3,11	-0,49
Mixtes EUR Flexible – International	Nordea 1 - Stable Return HB CHF	LU0772962477	1,33	2,20	2,05
<b>Fonds Obligations en CHF</b>					
Obligations CHF	Pictet-CHF Bonds P	LU0135487659	0,88	0,77	-0,27
Obligations EUR Court Terme	AXA WF Euro Credit Short Duration A C CHF H	LU0753923977	-0,83	0,08	-0,42
Obligations EUR Haut Rendement	Pictet-EUR High Yield HP CHF	LU0174610443	-0,70	6,29	5,40
Obligations Europe Haut Rendement	AXA IM FIIS Europe Short Duration HY F C CHF H	LU0658026942	2,15	4,14	0,44
Obligations Internationales Haut Rendement	AXA WF Global High Yield Bonds A C CHF H	LU0753924603	-5,64	11,32	3,88
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Global Inflation Bonds A H CHF	LU0397279430	-2,21	7,42	0,03
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Global Inflation Short Duration Bds AC CHFH	LU1353951020	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	-1,67
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Universal Inflation Bonds A C CHF Hedged	LU0800575630	-6,58	-2,11	1,93
Obligations Pays Emergents International HC	AXA WF Emerging Markets Short Durat Bonds AC CHF H	LU0800572967	-1,90	5,19	2,13
Obligations USD Corporate	AXA IM FIIS US Corporate Bonds F C CHF Hedged	LU0665682299	-1,20	1,45	0,94
Obligations USD Haut Rendement	AXA WF US High Yield Bonds A CHF Hedged C	LU0645147330	-6,71	12,02	3,78

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Gestion alternative en CHF</b>					
Alternatif Multistratégies	H2O Multistrategies HCHF-R C	FR0011061803	31,47	10,74	20,52
<b>Supports de trésorerie – Fonds Monétaires en GBP</b>					
Monétaire GBP	Aberdeen Liquidity (Lux) Sterling A2 Acc	LU0049015760	0,10	0,11	0,12
Monétaire GBP	Fidelity Funds Sterling Cash A Acc GBP	LU0766125016	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	0,05
Monétaire GBP	JPM Sterling Liquidity A Acc GBP	LU0070177588	0,02	0,03	0,00
<b>Fonds Actions en GBP</b>					
Actions Asie Pacifique hors Japon	Fidelity Asia A Acc	GB0003879185	1,03	27,76	31,73
Actions Internationales	AXA Rosenberg Global Equity Alpha B GBP	IE00B1VJ6719	1,85	27,17	11,83
Actions Internationales – Revenu	M&G Global Dividend A GBP Acc	GB00B39R2L79	-7,53	39,70	12,33
Actions Japon	Barings Japan Growth A GBP Acc	GB0000798628	10,23	24,36	21,20
Actions Pays Emergents – International	AXA WF Framlington Emerging Markets A C GBP	LU0327689625	-4,70	23,53	24,50
Actions Royaume-Uni	AXA Framlington UK Growth R Acc	GB0003509873	4,25	8,75	8,15
Actions US	AXA WF Framlington American Growth A C GBP	LU0361790313	9,45	15,74	17,38
Actions US	Fidelity American Special Situations A Acc	GB0003865390	7,85	33,16	-0,83
<b>Fonds Obligations en GBP</b>					
Obligations GBP Corporate	JPM Sterling Bond A Dis GBP	LU0053692744	-0,60	14,88	4,91
Obligations Internationales	AXA WF Global Strategic Bonds A C GBP Hedged	LU0746604957	-1,89	6,73	2,34
Obligations Internationales	M&G Optimal Income A Acc	GB00B1H05155	-1,25	7,69	5,24
Obligations Internationales Haut Rendement	M&G Global Floating Rate High Yield GBP A-H Acc	GB00BMP3S923	-0,22	6,79	2,44
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Global Inflation Bonds A H GBP	LU0420068156	-0,29	9,45	1,62
<b>Fonds Gestion alternative en GBP</b>					
Performance Absolue Autres	JPM Global Macro Opportunities A Dis GBP Hedged	LU1435042632	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
<b>Supports de trésorerie – Fonds Monétaires en USD</b>					
Monétaire USD	AXA Court Terme Dollar A	FR0000436453	0,11	0,63	1,26
<b>Fonds Actions en USD</b>					
Actions Asie Pacifique hors Japon	AXA Rosenberg AC AsPac ex-Japan Eq Alpha B USD	IE00B03Z0Q75	-13,88	7,59	34,42

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Actions en USD [suite]</b>					
Actions Asie Pacifique hors Japon	BGF Asia Pacific Equity Income A2 USD	LU0414403419	-10,62	7,94	28,45
Actions Asie Pacifique hors Japon	Templeton Asian Growth A (acc) USD	LU0128522157	-26,82	19,5	29,55
Actions Chine	Fidelity China Focus A-USD	LU0173614495	-0,93	3,16	41,24
Actions Internationales	AB SICAV I Low Volatility Equity Pf A USD	LU0861579265	5,08	3,33	18,81
Actions Internationales	AXA Rosenberg Global Equity Alpha B USD	IE0004318048	-2,96	5,77	22,43
Actions Internationales	AXA WF Framlington Robotech A C USD	LU1529780063	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>
Actions Internationales	AXA WF Framlington Talents Global AC USD	LU0266005023	1,73	1,29	24,67
Actions Internationales	Morgan Stanley Global Infrastructure Fund A USD	LU0384381660	-15,25	14,36	11,91
Actions Internationales – PMC	AXA Rosenberg Global Small Cap Alpha B USD	IE0004324657	-0,13	9,45	18,14
Actions Pays Emergents – Amérique Latine	BGF Latin American A2 USD	LU0072463663	-30,68	24,96	25,53
Actions Pays Emergents – International	AXA Rosenberg Global Em Mkts Eq Alpha B USD	IE00B101K096	-18,81	10,26	37,71
Actions Pays Emergents – International	JPM Emerging Markets Equity A Acc USD	LU0210529656	-16,33	13,57	41,78
Actions Pays Emergents – International – PMC	Templeton Emerging Markets Smaller Cos A (acc) USD	LU0300738514	-5,84	2,73	30,98
Actions Secteur – Soins de Santé	AB SICAV I International Health Care Pf A USD	LU0058720904	7,89	-5,52	25,60
Actions Secteur – Immobilier Europe	AXA WF Framlington Europe Real Estate Secs AC USDH	LU1042830981	17,97	-6,04	16,37
Actions US	AB SICAV I Concnr US Eq A USD Acc	LU1011998942	0,89	6,29	21,56
Actions US	AB SICAV I Select US Equity Portfolio A USD	LU0683600562	-0,20	7,79	20,74
Actions US	AXA Rosenberg US Enhanced Index Eq Alpha B USD	IE0033609722	-1,70	9,67	20,20
Actions US	AXA WF Framlington American Growth A C USD	LU0361791394	3,50	-2,97	28,50
Actions US	Fidelity Funds America A USD	LU0048573561	0,72	9,26	9,44
Actions US	Franklin US Opportunities A (acc) USD	LU0109391861	4,82	-2,38	26,94
Actions US	JPM Amer Eq A Acc USD	LU0210528500	2,72	6,98	23,64
Actions US – PMC	AXA Rosenberg US Small Cap Alpha B USD	IE00B54L8H63	-7,37	19,09	8,37
<b>Fonds Mixtes en USD</b>					
Mixtes EUR Flexible – International	Sycomore Allocation Patrimoine RUSD	FR0013065604	ND <sup>(6)</sup>	ND <sup>(6)</sup>	19,03
Mixtes USD Dynamique	First Eagle Amundi International Fund AU (C)	LU0068578508	-2,76	8,95	11,09
Mixtes USD Equilibré – International	BGF Global Allocation A2 USD	LU0072462426	-2,27	3,24	12,83
Mixtes USD Flexible – International	BNY Mellon Global Real Return A USD	IE00B504KD93	-0,60	1,69	2,87

(6) Non Disponible (ND) : peut venir d'un lancement postérieur aux dates des historiques, d'un changement de stratégie en cours de vie du fonds dès lors les performances antérieures ne sont plus représentatives de la nouvelle stratégie.

Type de support	Nom du fonds	Code ISIN	Performance annuelle (en %)		
			2015	2016	2017
<b>Fonds Obligations en USD</b>					
Obligations EUR Court Terme	Carmignac Securite A USD acc Hdg	FR0011269109	1,57	3,32	1,93
Obligations Europe Haut Rendement	AXA IM FIIS Europe Short Duration HY F C USD H	LU0658026868	3,34	6,07	2,92
Obligations Internationales	AXA WF Global Aggregate Bonds A C USD H	LU0073690421	0,34	4,12	2,50
Obligations Internationales	AXA WF Global Strategic Bonds A C USD	LU0746604528	-2,01	7,04	3,56
Obligations Internationales	M&G Opt Inc USD A-H Acc Hedged	GB00B4WS3X34	-1,22	7,95	6,48
Obligations Internationales Corporate	AXA WF Global Credit Bonds A C USD	LU0447312744	-1,01	6,18	5,09
Obligations Internationales Haut Rendement	AXA WF Global High Yield Bonds A C USD	LU0184630167	-4,51	13,44	6,50
Obligations Internationales Indexées à l'inflation	AXA WF Global Inflation Bonds A H USD	LU0266009959	-0,69	9,72	2,67
Obligations Pays Emergents International HC	Aberdeen Global Select Emer Mkts Bd A2 Acc USD	LU0132414144	-4,57	12,20	11,6
Obligations Pays Emergents International HC	AXA WF Global Emerging Markets Bonds A C (USD)	LU0251658455	0,33	9,23	9,58
Obligations USD Court Terme	AXA WF US Credit Short Duration IG A C USD	LU0960403268	-0,01	2,22	1,65
Obligations USD Haut Rendement	AXA WF US High Yield Bonds AC USD	LU0276014999	-5,71	14,19	6,46
<b>Fonds Gestion alternative en USD</b>					
Alternatif Actions US Long/Short	AB SICAV I Select Absolute Alpha Pf A USD	LU0736558973	-1,69	3,49	8,85
Alternatif Global Macro	H2O Allegro HUSD-R(C)	FR0011973627	24,47	7,03	20,75
Alternatif Multistratégies	H2O Multibonds HUSD-R C	FR0011973676	29,53	12,13	15,44
Alternatif Multistratégies	H2O Multistrategies RUSD(C)	FR0011978238	17,45	5,80	33,51
Performance Absolue USD Risque Faible	Helium Performance B-USD Cap	LU1272302263	ND <sup>(6)</sup>	5,77	3,23

**ANNEXE 3 DE LA LETTRE CIRCULAIRE 15/3 DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES  
RELATIVE AUX RÈGLES D'INVESTISSEMENTS POUR LES PRODUITS D'ASSURANCE VIE LIÉS À DES FONDS D'INVESTISSEMENT**

---

**LISTE DES INSTRUMENTS FINANCIERS <sup>(8)</sup>**

---

1. Valeurs mobilières.
2. Instruments du marché monétaire.
3. Parts d'Organismes de placement collectif.
4. Contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange, accords de taux futurs et tout autre contrat dérivé relatif à des valeurs mobilières, des monnaies, des taux d'intérêt ou des rendements ou autres instruments dérivés, indices financiers ou mesures financières qui peuvent être réglés par une livraison physique ou en espèces.
5. Contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange, accords de taux futurs et tout autre contrat dérivé relatif à des matières premières qui doivent être réglés en espèces ou peuvent être réglés en espèces à la demande d'une des parties (autrement qu'en cas de défaillance ou d'autre incident provoquant la résiliation).
6. Contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange et tout autre contrat dérivé relatif à des matières premières qui peuvent être réglés par livraison physique, à condition qu'ils soient négociés sur un marché réglementé et/ou un MTF.
7. Contrats d'option, contrats à terme, contrats d'échange, contrats à terme ferme (« forwards ») et tout autre contrat dérivé relatif à des matières premières qui peuvent être réglés par livraison physique, non mentionnés par ailleurs à la section C, point 6, et non destinés à des fins commerciales, qui présentent les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés en tenant compte de ce que, notamment, ils sont compensés et réglés par l'intermédiaire d'organismes de compensation reconnus ou font l'objet d'appels de marge réguliers.
8. Instruments dérivés servant au transfert du risque de crédit.
9. Contrats financiers pour différences (financial contracts for differences).
10. Contrats d'options, contrats à terme, contrats d'échanges, accords de taux futurs et tout autre contrat dérivé relatif à des variables climatiques, à des tarifs de fret, à des autorisations d'émissions ou à des taux d'inflation ou d'autres statistiques économiques officielles qui doivent être réglés en espèces ou peuvent être réglés en espèces à la demande d'une des parties (autrement qu'en cas de défaillance ou d'autre incident provoquant la résiliation), de même que tout autre contrat dérivé concernant des actifs, des droits, des obligations, des indices et des mesures non mentionnés par ailleurs dans la présente section C, qui présentent les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés en tenant compte de ce que, notamment, ils sont négociés sur un marché réglementé ou un MTF, sont compensés et réglés par l'intermédiaire d'organismes de compensation reconnus ou font l'objet d'appels de marge réguliers.

(8) La liste des instruments financiers est celle de l'annexe 1 section C de la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (directive MIFID)

